

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance tenue le : 21 septembre 2016

Point de décision



Point d'information



SUJET :

**BILAN ANNUEL DE LA SÉCURITÉ DES ACTIFS INFORMATIONNELS AU
31 MARS 2016 ET PLAN D'ACTION 2016-2017**

PERSONNE RESPONSABLE : Suzanne Lavallée, directrice
Julie d'Entremont, directrice

DIRECTION RESPONSABLE : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique
Direction des ressources informationnelles

SECTEUR D'ACTIVITÉ :

DURÉE : 15 minutes

SOMMAIRE :

Le 25 avril dernier, la direction de la sécurité du MSSS informait les établissements que le bilan de sécurité des actifs informationnels au 31 mars 2016 et le plan d'action 2016-2017 devaient être soumis le 30 juin 2016 conformément aux exigences du système de santé québécois.

Après entente avec cette direction, sous la signature du PDG et de la responsable de la sécurité informationnelle, le bilan et le plan d'action ont été transmis dans les délais prescrits en précisant que son adoption par le conseil d'administration se ferait en septembre 2016.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation par les membres du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

À déterminer par le comité de sécurité informationnelle en élaborant le plan de réalisation.

PROJET DE RÉOLUTION :

ATTENDU QUE

le bilan de sécurité des actifs informationnels au 31 mars 2016 et le plan d'action 2016-2019 ont été soumis le 30 juin 2016 à la direction de la sécurité du MSSS, et ce, conformément aux exigences du système de santé québécois et selon les délais prescrits;

ATTENDU QUE	le bilan de sécurité des actifs informationnels au 31 mars 2016 et le plan d'action 2016-2017 ont été soumis au comité de direction, le 14 septembre 2016;
ATTENDU QUE	le document de travail intitulé « Bilan de sécurité des actifs informationnels au 31 mars 2016 et plan d'action 2016-2017 » a été présenté au complet au comité de vérification;
ATTENDU QUE	ce document ne peut toutefois être diffusé plus largement pour des motifs liés à la sécurité informationnelle;
ATTENDU	la demande du comité de vérification à l'effet qu'un abrégé administratif, ci-joint, soit plutôt transmis aux membres du conseil d'administration;
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu , tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le bilan de sécurité des actifs informationnels au 31 mars 2016 et le plan d'action 2016-2017.	